

The Blockchain Group poursuit sa stratégie de Bitcoin Treasury Company avec une nouvelle augmentation de capital de ~8,6M€ euros à 1,279 euro par action

- Opérations réalisées au moyen d'une Augmentation de Capital Réservée et d'un Placement Privé, avec une prime de 20,18% par rapport à la moyenne pondérée du cours des vingt derniers jours de l'action ALTBG sur Euronext Growth Paris précédant la décision du Conseil d'administration
- Compte tenu de la forte volatilité du cours de bourse observée depuis le 16 mai 2025, dernier jour de bourse précédant la décision de l'Augmentation de Capital Réservée et du Placement Privé, le prix par action fixé à 1,2790 euro fait apparaître une décote de 46,26% environ par rapport au cours de clôture du 19 mai 2025

Puteaux, le 20 mai 2025 : The Blockchain Group (code ISIN : FR0011053636, code mnémorique : ALTBG) (la « Société »), société dont les titres sont admis à la négociation sur Euronext Growth Paris, première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans le conseil et le développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, poursuit sa stratégie de Bitcoin Treasury Company avec la décision, le 19 mai 2025, d'augmenter le capital d'un montant global de 8.654.505,70 euros à un prix de souscription de 1,279 euro par action. Cette augmentation de capital permettra à la Société de renforcer sa stratégie d'accumulation de Bitcoin, tout en poursuivant le développement des activités opérationnelles de ses filiales. Comme communiqué le 30 avril 2025, une présentation expliquant la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps, est disponible sur son site internet : <https://www.theblockchain-group.com/investor/news-financial-information/>

Réalisation de deux augmentations de capital en faisant usage de la 3^{ème} résolution (placement privé) et de la 5^{ème} résolution (augmentation de capital réservée) adoptées par l'assemblée générale des actionnaires en date du 21 février 2025

Le Conseil d'administration de la Société a décidé le 19 mai 2025, faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires en date du 21 février 2025 aux termes de sa 5^{ème} résolution, une émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, de 3.368.258 actions ordinaires nouvelles de la Société à un prix par action de 1,2790 euro, prime d'émission incluse, représentant une prime d'environ 20,18% par rapport à la moyenne pondérée du cours des vingt derniers jours de l'action ALTBG sur Euronext Growth Paris précédant la décision du Conseil d'administration, correspondant à un montant de total souscription de 4.308.001,98 euros (l'« Augmentation de Capital Réservée »).

Le droit préférentiel de souscription des actionnaires au titre de l'Augmentation de Capital Réservée a été supprimé au profit des personnes suivantes dans les proportions ci-après :

Investisseur	Nombre d'actions	Montant (€)
Robbie van den Oetelaar	2 000 000	2 558 000,00€
TOBAM BITCOIN TREASURY OPPORTUNITIES FUND	390 931	500 000,75€
Yves Chouefaty*	390 931	500 000,75€
Quadrille Capital - Disruption Fund Master	586 396	750 000,48€
TOTAL	3 368 258	4 308 001,98€

* Yves Chouefaty est également Président de TOBAM

Lors de la même réunion le Conseil d'administration a également décidé une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre s'adressant exclusivement à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre ou à des investisseurs qualifiés, telle que visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, d'un montant nominal total de 135.934,44 euros, par émission d'un nombre total de 3.398.361 actions ordinaires nouvelles de quatre centimes d'euro (0,04 €) de valeur nominale chacune (le « **Placement Privé** »), correspondant à un montant de total souscription de 4.346.503,72 euros.

Le droit préférentiel de souscription des actionnaires au titre du Placement privé a été supprimé comme suit :

Investisseur	Nombre d'actions	Montant (€)
Offre s'adressant exclusivement à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre ou à des investisseurs qualifiés (1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier)	3 398 361	4 346 503,72€
TOTAL	3 398 361	4 346 503,72€

Les fonds levés dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservée et du Placement Privé permettront à la Société de renforcer sa stratégie de *Bitcoin Treasury Company*, qui consiste à accumuler du Bitcoin, tout en poursuivant le développement des activités opérationnelles de ses filiales.

A l'issue des opérations décidées le 19 mai 2025 et en prenant pour hypothèse que l'augmentation de capital décidée le 7 mai 2025 est intégralement réalisée, le capital social de la Société sera désormais d'un montant de 4.367.844,28 euros, divisé en 109.196.107 actions ordinaires de 0,04 euro de valeur nominale chacune (hors exercice des BSA 2025-01).

Compte tenu de la forte volatilité du cours de bourse observée depuis le 16 mai 2025, dernier jour de bourse précédant la décision de l'Augmentation de Capital Réservée et du Placement Privé, le prix par action fixé à 1,2790 euro fait apparaître une décote de 46,26% environ par rapport au cours de clôture du 19 mai 2025.

Le règlement-livraison des actions ordinaires nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital et leur admission sur le système multilatéral de négociation organisé d'Euronext Growth Paris est prévu au jour de la constatation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital.

L'Augmentation de Capital réservée et le Placement Privé n'ont pas donné lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers.

L'incidence de l'Augmentation de Capital sur la répartition du capital social de la Société est la suivante :

Actionnaires	Situation au 16 mai 2025		Base totalement diluée (*)	
	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital
Dirigeants	11 899 918	12,74%	16 989 863	6,91%
Fulgur Ventures	-	0,00%	77 422 168	31,50%
Adam Back	3 666 666	3,93%	38 379 103	15,62%
TOBAM	-	0,00%	6 150 751	2,50%
UTXO Management	-	0,00%	4 244 478	1,73%
Generali Ambition Solidaire	-	0,00%	1 000 000	0,41%
Jean-Marie Formigé	-	0,00%	2 000 000	0,81%
Quadrille Capital - Disruption Fund Master	-	0,00%	1 272 455	0,52%
V Bank	-	0,00%	255 000	0,10%
EFG Bank	-	0,00%	1 000 000	0,41%
VP Bank	-	0,00%	245 000	0,10%
Patrick Zbinden	-	0,00%	200 000	0,08%
Robbie van den Oetelaar	-	0,00%	2 000 000	0,81%
Yves Choueifaty	-	0,00%	390 931	0,16%
Placement Privé	-	0,00%	3 398 361	1,38%
Actions Gratuites	-	0,00%	1 880 000	0,76%
Public & Institutionnel	77 817 865	83,33%	88 934 702	36,19%
TOTAL	93 384 449	100%	245 762 812	100%

(*) Calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 16 mai 2025 en y ajoutant les actions résultant (i) de la conversion de l'intégralité des OCA Tranche 1 et des OCA Tranche 2 émises, (ii) de l'exercice de l'intégralité des BSA 2025-01, (iii) de l'émission des Actions Gratuites dont l'attribution a été décidée, (iv) de l'intégralité de l'augmentation de capital en numéraire décidée le 7 mai 2025 et (v) de l'intégralité de l'augmentation de capital en numéraire décidée le 19 mai 2025.

L'incidence de l'Augmentation de Capital Réservée et du Placement Privé sur les capitaux propres de la Société est la suivante :

	Montant des capitaux propres	Nombre total d'actions (base non diluée)	Quote-part des capitaux propres par actions (base non diluée)	Quote-part des capitaux propres par actions (base totalement diluée) ⁽¹⁾	Situation de l'actionnaire détenant 1%
Au 31 décembre 2024	5 359 487,02 €	93 384 449	0,06 €	0,36 €	1,00%
Après les augmentations de capital	14 013 992,72 €	100 151 068	0,14 €	0,41 €	0,39%

(1) Pour les besoins du calcul de la quote-part des capitaux propres par action sur une base totalement diluée, le calcul est effectué sur la base :

- des capitaux propres au 31 décembre 2024 auxquels ont été ajoutés le produit d'émission des OCA émises le 4 mars 2025 (OCA Tranche 1), le produit de l'augmentation de capital en numéraire annoncée le 09 mai 2025, le produit de la conversion de l'intégralité des OCA Tranche 2 résultant de la souscription annoncée le 12 mai 2025, le produit de l'augmentation de capital en numéraire annoncée le 19 mai 2025 et le produit de l'exercice de l'intégralité des BSA 2025-01 ;
- du nombre d'actions résultant de la conversion de l'intégralité des OCA émises le 4 mars 2025, de l'augmentation de capital en numéraire annoncée le 09 mai 2025, de la conversion de l'intégralité des OCA Tranche 2 résultant de la souscription annoncée le 12 mai 2025, de l'augmentation de capital en numéraire décidée le 19 mai 2025, de l'émission d'actions gratuites, et le produit de l'exercice de l'intégralité des BSA 2025-01.

* * *

A propos de The Blockchain Group (ALTBG)

The Blockchain Group est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le conseil et développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées.

EURONEXT Growth Paris
Code Mnémorique : ALTBG
ISIN : FR0011053636
Reuters : ALTBG.PA
Bloomberg : ALTBG.FP

Contact :
communication@theblockchain-group.com

Contacts - Actus Finance & Communication

Relations Investisseurs

Mathieu Calleux

tbg@actus.fr

Relations presse

Anne-Charlotte Dudicourt

acdudicourt@actus.fr - 06 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - 06 87 52 71 99

Tous les communiqués de presse The Blockchain Group sont disponibles sur :
[Financial information - The Blockchain Group](#)

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](#)

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, et ne pourra être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans une quelconque juridiction au sein de laquelle toute offre, sollicitation ou vente serait illégale avant un enregistrement ou une certification conformément à la réglementation locale.